

## L'option musique au Lycée Henri IV

Cette option facultative de **2 heures hebdomadaires** pour les Secondes et les Premières/Terminales est ouverte à tous les élèves qui **aiment la musique** et désirent enrichir leur pratique et leurs connaissances musicales.

Pour s'inscrire, **aucun niveau n'est exigé** : musiciens ou non, débutants ou confirmés s'y côtoient.

Dans la continuité de l'enseignement du collège, l'option musique allie **pratique** et **culture musicale**. Découvrir, écouter, analyser des musiques variées, de styles, d'époques, de cultures divers. Jouer, chanter, en grand groupe ou en petit groupe. Tous les élèves s'investissent ensemble dans des projets musicaux proposés tout au long de l'année : ils créent, expérimentent, inventent, interprètent.

Pour produire des projets de qualité, la salle de musique est équipée de **nombreux instruments** : pianos numériques, guitares, guitares électriques, basses, batterie, diverses percussions, matériel de sonorisation, loopstation.

Cette option peut être présentée au **baccalauréat** et permet de gagner des points supplémentaires qui seront comptabilisés grâce au **contrôle continu**.

Il n'est pas nécessaire d'avoir suivi l'option en Seconde pour s'inscrire au cycle Terminale.

L'option musique peut-être complétée par **la chorale / atelier de pratique musicale** également ouvert à tous les lycéens.

Contact : [Samantha.Benghozi@ac-montpellier.fr](mailto:Samantha.Benghozi@ac-montpellier.fr)